

**SPL ENERGIES REUNION**

**1 Rue Galabé  
97424 SAINT LEU**

**Comptes annuels  
du 01/01/2023 au 31/12/2023**

**PROJET**



## Sommaire

<b>Rapport de présentation des comptes annuels</b>	<b>2</b>
<b>Comptes Annuels</b>	<b>4</b>
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8
Annexe	10
<b>Etats Complémentaires</b>	<b>26</b>
Soldes Intermédiaires de Gestion	28
Détail actif	29
Détail passif	31
Détail du compte de résultat	33
<b>Documents Fiscaux</b>	<b>38</b>



## Rapport de présentation des comptes annuels

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	4 604 103
Chiffre d'affaires	4 945 369
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>150 537</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à ST PIERRE CEDEX  
Le 06 mai 2024

LANTIN REGIS  
EXPERT-COMPTABLE



## Comptes Annuels

PROJET

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	27 130	27 130		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	970	923	47	12 235
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 493	6 167	326	1 267
Autres immobilisations corporelles	515 814	353 057	162 757	51 729
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 819		49 819	70 490
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>600 225</b>	<b>387 277</b>	<b>212 948</b>	<b>135 720</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>22 061</b>		<b>22 061</b>	<b>1 008</b>
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	1 501 500		1 501 500	1 487 375
Autres créances	842 387		842 387	896 356
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 002 673		2 002 673	3 165 431
Charges constatées d'avance (3)	22 534		22 534	22 612
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 391 154</b>		<b>4 391 154</b>	<b>5 572 781</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 991 380</b>	<b>387 277</b>	<b>4 604 103</b>	<b>5 708 501</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



## Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	993 967	993 967
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 919	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	644 467	118 364
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>150 537</b>	<b>560 022</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 822 890</b>	<b>1 672 353</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	488 233	124 469
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>488 233</b>	<b>124 469</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	97 023	140 339
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 269	260 398
Dettes fiscales et sociales	586 883	782 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 218 090	1 852 010
Produits constatés d'avance (1)	235 714	876 570
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 292 979</b>	<b>3 911 678</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 604 103</b>	<b>5 708 501</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	78 677	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 214 303	3 911 678
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Ecart €	%
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 945 369	5 017 249	-71 880	-1,43
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 945 369</b>	<b>5 017 249</b>	<b>-71 880</b>	<b>-1,43</b>
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	337 130	497 602	-160 472	-32,25
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	44 392	125 021	-80 629	-64,49
Autres produits	16	17	-1	-5,57
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>5 326 907</b>	<b>5 639 888</b>	<b>-312 982</b>	<b>-5,55</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	1 278 893	1 325 666	-46 773	-3,53
Impôts, taxes et versements assimilés	39 472	133 834	-34 361	-25,67
Salaires et traitements	2 396 014	2 493 581	-97 567	-3,91
Charges sociales	939 726	971 638	-31 912	-3,28
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	59 931	69 015	-9 084	-13,16
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	363 764	48 556	315 208	649,16
Autres charges	36 793	16 257	20 536	126,33
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>5 174 593</b>	<b>5 058 546</b>	<b>116 047</b>	<b>2,29</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>152 314</b>	<b>581 342</b>	<b>-429 028</b>	<b>-73,80</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		70	-70	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>		<b>70</b>	<b>-70</b>	<b>-100,00</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provi				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 045	7 982	-4 937	-61,85
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placem				
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>3 045</b>	<b>7 982</b>	<b>-4 937</b>	<b>-61,85</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-IV)</b>	<b>-3 045</b>	<b>-7 912</b>	<b>4 868</b>	<b>-61,52</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-I)</b>	<b>149 269</b>	<b>573 430</b>	<b>-424 161</b>	<b>-73,97</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Ecart €	%
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	12 290	7 350	4 940	67,21
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>12 290</b>	<b>7 350</b>	<b>4 940</b>	<b>67,21</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	5 672	20 758	-15 086	-72,67
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	5 350		5 350	
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>11 023</b>	<b>20 758</b>	<b>-9 736</b>	<b>-46,90</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 268</b>	<b>-13 408</b>	<b>14 676</b>	<b>-109,46</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>5 339 197</b>	<b>5 647 308</b>	<b>-308 111</b>	<b>-5,46</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>5 188 660</b>	<b>5 087 286</b>	<b>101 374</b>	<b>1,99</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>150 537</b>	<b>560 022</b>	<b>-409 485</b>	<b>-73,12</b>
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				



**Annexe**

PROJET

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 604 103 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 150 537 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Méthode de détermination de l'avancement des prestations :

Le rattachement des produits des prestations de services de l'exercice se faisait aux cours des exercices antérieurs sur la base des suivis individuels des actions par les responsables techniques et en fonction du pourcentage d'avancement estimé sur chaque action.

La mise en place du logiciel Eurecia en 2016 permet d'affecter les heures travaillées par action. Le pourcentage d'avancement du chiffre d'affaires est donc déterminé par le rapport entre les heures travaillées par convention et les heures travaillées budgétisées.

Par ailleurs, aucun résultat à terminaison (bénéfice ou perte) n'est anticipé à la clôture des comptes sur les contrats de plus d'un an. En effet, les prévisionnels budgétaires par contrat ne font ressortir qu'un résultat équilibré entre les recettes et les dépenses.

#### Méthode de détermination de la rémunération :

L'ensemble des relations contractuelles de la société avec ses actionnaires est organisé autour de la signature de deux grands types principaux de contrats : les contrats de prestations intégrées (CPI) ou les conventions de mandat.

Au sein des dispositions contractuelles, la partie rémunération est traitée de plusieurs manières :

Cas n°1 : Les dispositions ne précisent à aucun moment (convention initiale et avenant(s) ultérieur(s)) le caractère forfaitaire de la rémunération prévue au contrat.

Cas n°2 : Les dispositions indiquent expressément (convention initiale et avenant(s) ultérieur(s)) le caractère forfaitaire en tout ou partie de la rémunération prévue au contrat.

Cas n°3 : Les dispositions indiquent expressément le caractère forfaitaire en tout ou partie de la rémunération

## Règles et méthodes comptables

dans les avenants ultérieurs et non pas dans la convention initiale.

L'appréciation retenue pour définir le caractère forfaitaire est faite de la manière suivante :

1-Au regard des dispositions expresses des conventions initiales et des avenants ultérieurs. En effet, les avenants sont par définition postérieurs à la convention initiale et en précisent les termes;

2- Au regard du contexte de la signature des conventions et du renouvellement de certaines actions sur plusieurs années à des conditions techniques et financières identiques.

Il en ressort le traitement suivant :

Pour les cas n° 2 et 3 : une rémunération forfaitaire est appliquée avec la possibilité de réalisation d'une marge d'exploitation

Pour le cas n°1: une rémunération égale aux dépenses effectivement réalisées est appliquée avec l'impossibilité de réalisation d'une marge d'exploitation.

Dans ce cas n°1:

- en cas de solde de la part du co-contractant actionnaire et du paiement intégral de la rémunération prévue ou
- en cas d'instruction de la demande de solde de la part du co-contractant et du paiement prévisionnel de la rémunération prévue, une provision pour risque est inscrite dans les comptes de l'exercice lorsque les dépenses réalisées sont inférieures à la rémunération prévue au contrat.

### Contrats conclus en dehors du cadre strict de l'article L. 1531-1 CGCT :

#### Rappel des dispositions

L'article L.1531-1 du Code général des collectivités territoriales dispose en son alinéa 3 que « Ces sociétés [publiques locales] exercent leurs activités exclusivement pour le compte de leurs actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres ».

La directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics a repris dans son considérant 32 les deux conditions susvisées et a fixé à un minima de 80 % le seuil des activités devant être consacrées à l'exécution des missions qui ont été confiées par la ou les collectivités qui détiennent la personne morale contrôlée.

L'article L2511-1 du Code de la Commande Publique, issu de la transposition de cette directive en droit interne, définit alors les contrats de quasi-régie comme des « marchés publics conclus par un pouvoir adjudicateur, y compris lorsqu'il agit en qualité d'entité adjudicatrice, avec une personne morale de droit public ou de droit privé lorsque les conditions suivantes sont réunies :

1° Le pouvoir adjudicateur exerce sur la personne morale concernée un contrôle analogue à celui qu'il exerce sur ses propres services ;

2° La personne morale contrôlée réalise plus de 80 % de son activité dans le cadre des tâches qui lui sont confiées soit par le pouvoir adjudicateur qui la contrôle, soit par d'autres personnes morales que celui-ci contrôle, soit par ce pouvoir adjudicateur et d'autres personnes morales que celui-ci contrôle ;

3° La personne morale contrôlée ne comporte pas de participation directe de capitaux privés au capital, à l'exception des formes de participation de capitaux privés sans capacité de contrôle ou de blocage requises par la loi qui ne permettent pas d'exercer une influence décisive sur la personne morale contrôlée.

Un pouvoir adjudicateur est réputé exercer sur une personne morale un contrôle analogue à celui qu'il exerce sur ses propres services, s'il exerce une influence décisive à la fois sur les objectifs stratégiques et sur les

## Règles et méthodes comptables

décisions importantes de la personne morale contrôlée. Ce contrôle peut également être exercé par une autre personne morale, qui est elle-même contrôlée de la même manière par le pouvoir adjudicateur »

Ce contrôle analogue peut également être exercé conjointement avec d'autres pouvoirs adjudicateurs, comme cela est le cas au sein de la SPL Energies Réunion. Les contrats de prestations intégrées conclus par la SPL Energies Réunion avec ses actionnaires sont ainsi autrement appelés contrats ou marchés de quasi-régie.

A la lumière de la jurisprudence européenne, 20% des activités réalisées par une société publique locale seraient ainsi susceptibles d'être réalisées pour le compte de partenaires non-actionnaire, sur le marché concurrentiel.

La circulaire du 29 avril 2011 relative au régime juridique des sociétés publiques locales et des sociétés publiques locales d'aménagement précise ainsi également que « contrairement aux SEML, les SPL et les SPLA ne peuvent pas intervenir pour le compte de personnes publiques ou privées non actionnaires, même dans le respect des règles de la commande publique et même à titre accessoire. ». La relation « in house », au sens de ladite circulaire suppose « un lien de dépendance institutionnel très fort [entre la société publique locale et ses actionnaires], excluant l'autonomie de [la société publique locale] ». La circulaire confirme que « Les SPL et les SPLA ne sont donc pas autorisées à exercer, même de manière très marginale, des activités pour le compte d'autres opérateurs. ».

### Conclusions :

La participation de la SPL à des appels à projets qui ne sont pas lancés par l'un de ses actionnaires ou dont la réponse ne se fait pas en partenariat avec l'un de ses actionnaires semble incertaine juridiquement.

Une telle participation pourrait être interprétée comme contraire à l'article L1531-1 du Code général des collectivités territoriale qui impose aux sociétés publiques locales de n'exercer leurs activités que pour le compte de leurs actionnaires.

Cette position a été rappelée par le Directeur juridique lors du CA du 7 décembre 2020 (page 34 du PV).

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



## Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Agencements des constructions : 5 à 11 ans
- \* Installations techniques : Néant
- \* Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 11 ans
- \* Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 1 à 5 ans
- \* Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

## Règles et méthodes comptables

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

PROJET

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 130			27 130
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>27 130</b>			<b>27 130</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	91 774		90 804	970
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	6 493			6 493
- Instal.générales, agencements aménagements divers	26 791	108 292	11 166	123 917
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	361 457	54 889	24 450	391 896
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>486 515</b>	<b>163 180</b>	<b>126 419</b>	<b>523 276</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	70 490	49 442	70 113	49 819
<b>Immobilisations financières</b>	<b>70 490</b>	<b>49 442</b>	<b>70 113</b>	<b>49 819</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>584 135</b>	<b>212 623</b>	<b>196 532</b>	<b>600 225</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		163 180	49 442	212 623
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>163 180</b>	<b>49 442</b>	<b>212 623</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		126 419	70 113	196 532
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>126 419</b>	<b>70 113</b>	<b>196 532</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 130			27 130
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>27 130</b>			<b>27 130</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	79 539	12 188	90 804	923
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	5 226	941		6 167
- Instal.générales, agencements aménagements divers	17 946	11 997	11 166	18 777
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	318 574	40 155	24 450	334 279
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>421 284</b>	<b>65 282</b>	<b>126 419</b>	<b>360 147</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>448 415</b>	<b>65 282</b>	<b>126 419</b>	<b>387 277</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 416 240 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	49 819		49 819
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 501 500	1 501 500	
Autres	842 387	842 387	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 534	22 534	
<b>Total</b>	<b>2 416 240</b>	<b>2 366 421</b>	<b>49 819</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact a etablirs	1 332 599
Ijss	21 766
<b>Total</b>	<b>1 354 365</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 993 967 EURO décomposé en 37 392 titres d'une valeur nominale de 26,58 EURO.

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	124 469	363 764			488 233
<b>Total</b>	<b>124 469</b>	<b>363 764</b>			<b>488 233</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		363 764			
Financières					
Exceptionnelles					

Les provisions pour risques et charges à la clôture concernent :

- Le sinistre survenu en janvier 2021 sur la centrale hydraulique de Bras des Lianes : 124 470€ ;
- Les litiges prud'homaux de deux salariés pour 361 147€ en prenant en compte la fourchette haute du risque donnée par le cabinet d'avocat en charge des affaires ;
- La résiliation du mandat cadastre solaire de 2 617€ (convention de mandat n°2018-1736).

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 292 979 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	97 023	18 347	78 677	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 269	155 269		
Dettes fiscales et sociales	586 883	586 883		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 218 090	1 218 090		
Produits constatés d'avance	235 714	235 714		
<b>Total</b>	<b>2 292 979</b>	<b>2 214 303</b>	<b>78 677</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	143 315			
(**) Dont envers les associés				

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - factures non parvenu	38 514
Dettes prov. congés payés	153 913
Charges sur congés à payer	58 277
Autres dettes sociales	6 614
Taxe formation	8 248
Taxe effort construction	10 668
Etat - autres charges à payer	8 007
R.r.r. à accorder et avoirs etabl.	311 384
<b>Total</b>	<b>595 624</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	22 534		
<b>Total</b>	<b>22 534</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	235 714		
<b>Total</b>	<b>235 714</b>		



## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Etude et prestation	4 771 763
Prestations mandat - rémunération	94 622
Prestation d'intérêt général	78 713
Divers	272
<b>TOTAL</b>	<b>4 945 369</b>

#### Remarques :

- Le CPI n° P-1-2024-03 (écosolidaire 2024) n'était pas signé sur l'exercice 2023. Cependant, des travaux ont été engagés sur l'exercice, générant ainsi une facture à établir de 146 112€;
- Les subventions perçues sur l'exercice sont de 337 130 Euros.

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 620 EURO

Honoraire des autres services : 3 200 EURO

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 672	
Dotation exceptionnelle exercice	5 350	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 290
<b>TOTAL</b>	<b>11 023</b>	<b>12 290</b>

PROJET

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 60 personnes.

	Personnel
Cadres	27
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	33
Ouvriers	
<b>Total</b>	<b>60</b>

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 173 534 EURO

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

L'engagement retraite calculé au 31 décembre 2023 s'élève à 173 534 Euros.

Les hypothèses actuarielles retenus sont :

- Taux d'actualisation à 3.2% (contre 3.75% au 31 décembre 2022) ;
- Age de départ à la retraite 65-67 ans (départ à taux plein) ;
- Taux de croissance des salaires à 1%
- Table de mortalité retenu INSEE 2024
- Rotation du personnel faible.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

## Opération de mandat - Tableau de suivi

**Tableau de suivi des dépenses et avances sur les opérations de mandat**

Actionnaire	Désignation	Date signature	Avances	Dépenses	Solde
CIVIS	MOBILITE ELECTRIQUE SOLAIRE SUR LA FLOTTE	2017	280 725	278 946	1 779
GIP BOIS ROUGE	AMO REALISATION D'UNE CENTRALE ETM	2017	138 230	139 940	- 1 711
REGION	CENTRALE HYDRAULIQUE BRAS DES LIANES	2019	381 255	292 243	89 012
REGION	CADASTRE SOLAIRE	2019	89 849	87 232	2 617
Total			890 058	798 361	91 698

*Les conventions de mandat :*

- n° 2014-0729 relative à l'opération de conception, réalisation et mise en service d'une unité de méthanisation pilote sur le lycée agricole de Saint-Joseph;  
- n° 2014-0728 relative à l'opération de conception, réalisation et mise en service d'une unité de gazéification au sein du lycée agricole de Saint-Paul.  
ont été résiliés par la REGION REUNION en date du 5 décembre 2022. Les indemnités forfaitaires de résiliation ont été reconnus en résultat en 2022.  
A la clôture de l'exercice 2022, le montant à rembourser par la SPL Horizon Réunion à la Région Réunion au titre de la partie investissement pour le mandat n° 2014-0729 était de 142 835 Euros et de 539 928 Euros pour le mandat n° 2014-0729. Ces sommes ont été remboursées par la SPL en février 2023.

Hormis la convention de mandat n° 2019-0450 relative à la centrale hydraulique bras des lianes, toutes les autres conventions de mandat sont en cours de résiliation.

Les décomptes de résiliation de ces dernières seront réalisés sur l'exercice 2024.

## Etats Complémentaires

PROJET



## Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2023	%	31/12/2022	%	Ecart €	%
Ventes de marchandises						
Achats de marchandises						
Variation stocks de marchandises						
<b>Marge commerciale</b>						
Ventes de produits finis et travaux						
Ventes de services	4 945 369	100,00	5 017 249	100,00	-71 880	-1,43
Production stockée						
Production immobilisée						
<b>PRODUCTION EXERCICE</b>	<b>4 945 369</b>	<b>100,00</b>	<b>5 017 249</b>	<b>100,00</b>	<b>-71 880</b>	<b>-1,43</b>
Achats matières et consommables						
Variation stocks de matières						
Sous-Traitance	185 362	3,75	148 964	2,97	36 399	24,43
<b>Marge de production</b>	<b>4 760 007</b>	<b>96,25</b>	<b>4 868 286</b>	<b>97,03</b>	<b>-108 279</b>	<b>-2,22</b>
<b>ACTIVITE</b>	<b>4 945 369</b>	<b>100,00</b>	<b>5 017 249</b>	<b>100,00</b>	<b>-71 880</b>	<b>-1,43</b>
<b>MARGE GLOBALE</b>	<b>4 760 007</b>	<b>96,25</b>	<b>4 868 286</b>	<b>97,03</b>	<b>-108 279</b>	<b>-2,22</b>
Autres achats et charges externes	1 093 530	22,11	1 176 703	23,45	-83 172	-7,07
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>3 666 476</b>	<b>74,14</b>	<b>3 691 583</b>	<b>73,58</b>	<b>-25 107</b>	<b>-0,68</b>
Subventions d'exploitation	337 130	6,82	497 602	9,92	-160 472	-32,25
Impôts & taxes	99 472	2,01	133 834	2,67	-34 361	-25,67
Salaires	2 396 014	48,45	2 493 581	49,70	-97 567	-3,91
Charges sur salaires	939 726	19,00	971 638	19,37	-31 912	-3,28
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>568 394</b>	<b>11,49</b>	<b>590 132</b>	<b>11,76</b>	<b>-21 738</b>	<b>-3,68</b>
Autres produits , Reprise amortissements	44 408	0,90	125 037	2,49	-80 630	-64,48
Autres Charges	36 793	0,74	16 257	0,32	20 536	126,33
Dotations amortissements et provisions	423 695	8,57	117 571	2,34	306 124	260,37
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>152 314</b>	<b>3,08</b>	<b>581 342</b>	<b>11,59</b>	<b>-429 028</b>	<b>-73,80</b>
Opérations en commun						
Produits financiers			70		-70	-100,00
Charges financières	3 045	0,06	7 982	0,16	-4 937	-61,85
Résultat financier	-3 045	-0,06	-7 912	-0,16	4 868	-61,52
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>149 269</b>	<b>3,02</b>	<b>573 430</b>	<b>11,43</b>	<b>-424 161</b>	<b>-73,97</b>
Produits exceptionnels	12 290	0,25	7 350	0,15	4 940	67,21
Charges exceptionnelles	11 023	0,22	20 758	0,41	-9 736	-46,90
Résultat exceptionnel	1 268	0,03	-13 408	-0,27	14 676	-109,46
Impôts sur les bénéfices et participation						
<b>RESULTAT NET</b>	<b>150 537</b>	<b>3,04</b>	<b>560 022</b>	<b>11,16</b>	<b>-409 485</b>	<b>-73,12</b>

## Détail actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
20500000 - Logiciels brevets marques licences	27 130		27 130	27 130
28050000 - Amort. concessions et droits ...		27 130	-27 130	-27 130
	27 130	27 130		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions				
21450000 - Agencement aménagement	970		970	91 774
28145000 - Amort agencemnt construct°		923	-923	-79 539
	970	923	47	12 235
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
21540000 - Matériel industriel	6 493		6 493	6 493
28154000 - Amortissement mat		6 167	-6 167	-5 226
	6 493	6 167	326	1 267
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Installations generales	123 917		123 917	26 791
21830000 - Matériel de bureau & informatique	291 260		291 260	282 710
21840000 - Mobilier	100 636		100 636	78 747
28181000 - Amort. installations generales		18 777	-18 777	-17 946
28183000 - Amort. matériel de bureau & info.		252 359	-252 359	-244 514
28184000 - Amort. mobilier		81 921	-81 921	-74 060
	515 814	353 057	162 757	51 729
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Depots et cautionnements verses	49 819		49 819	70 490
	49 819		49 819	70 490
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>600 225</b>	<b>387 277</b>	<b>212 948</b>	<b>135 720</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
40910000 - Fournisseurs - avances et acomptes	22 061		22 061	1 008
	22 061		22 061	1 008
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - Clients	168 901		168 901	613 781
41810000 - Clients - fact a etablirs	1 332 599		1 332 599	873 594
	1 501 500		1 501 500	1 487 375
Autres créances				
40100000 - Fournisseurs	6 596		6 596	45 338
42100000 - Personnel - remunerations dues				273
42500000 - Personnel - avances et acomptes	860		860	1 372
43770000 - Tickets restaurant	332		332	108
43870000 - Ijss	21 766		21 766	20 731
44170010 - Ademe				46 163
44562190 - Tva ded. sur immo.	460		460	
44566190 - Tva ded s/b&s	8 853		8 853	
44586000 - Tva/fact non parvenues	5 044		5 044	5 137
44700000 - Autres impots et vers.assim	117		117	
46600006 - Civis mandat 2017 01	278 946		278 946	278 946
46600008 - Gie mandat n°1	139 940		139 940	139 940
46600009 - Pdp mandat 2018/02				867



## Détail actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
46600010 - Region mandat 20190450 bdl	292 243		292 243	270 248
46600011 - Region cm 20181736 cadastre solaire	87 232		87 232	87 232
	842 387		842 387	896 356
<b>Divers</b>				
Disponibilités				
51211000 - Banque crca cpte courant	1 894 236		1 894 236	2 419 319
51250000 - Banque compte investissement	108 434		108 434	746 110
53000000 - Caisse	2		2	2
	2 002 673		2 002 673	3 165 431
Charges constatées d'avance (3)				
48600000 - Charges constatees d'avance	22 534		22 534	22 612
	22 534		22 534	22 612
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 391 154</b>		<b>4 391 154</b>	<b>5 572 781</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 991 380</b>	<b>387 277</b>	<b>4 604 103</b>	<b>5 708 501</b>

PROJET

## Détail passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
10130000 - Capital souscrit appele verse	993 967	993 967
	993 967	993 967
Réserve légale		
10611000 - Réserve légale proprement dite	33 919	
	33 919	
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau solde créditeur	644 467	118 364
	644 467	118 364
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>150 537</b>	<b>560 022</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 822 890</b>	<b>1 672 353</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour charges		
15800000 - Autres provisions pour charges	488 233	124 469
	488 233	124 469
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>488 233</b>	<b>124 469</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
16400000 - Emprunts credit agricole dailly		140 339
16410000 - Emprunt ca 00001037614	97 023	
	97 023	140 339
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	116 755	241 234
40810000 - Fournisseurs - factures non parvenu	38 514	19 164
	155 269	260 398
Dettes fiscales et sociales		
42100000 - Personnel - remunerations dues	6 951	
42200000 - Comite d'entreprise, d'établissemen	4 794	5 389
42820000 - Dettes prov. conges payes	153 913	146 695
43100000 - Urssaf	129 772	122 284
43720000 - Crp	24 839	23 377
43732000 - Retraite non cadres (arrco)	30 516	35 753
43780000 - Contribution adesatt	474	484
43820000 - Charges sur conges a payer	58 277	53 663
4386 - Autres dettes sociales	6 614	4 480
43860002 - Taxe formation	8 248	5 877
43860003 - Taxe effort construction	10 668	10 885
44170090 - Edf	30 000	121 384
44210000 - Prélèvements à la source (ir)	4 366	9 674
44551000 - Tva a decaisser	14 795	102 434
44566190 - Tva ded s/b&s		2 935
44571000 - Tva collectee		6 375
44571190 - Tva coll. ventes a 8.5 %	13 066	41 743
44580000 - Tva a regulariser	751	751
44587000 - T.v.a/fact a etabli	80 832	66 248
44700000 - Autres impots et vers.assim		1 835
44860000 - Etat - autres charges a payer	8 007	20 094

## Détail passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Autres dettes</b>	586 883	782 361
41100000 - Clients	427	427
41980000 - R.r.r. a accorder et avoirs etabl.	311 384	63 532
46600102 - Artmur - imageen	16 221	
46700002 - Region mandat 20140728		142 835
46700003 - Region mandat 20140729		539 928
46700006 - Civis mandat civis/2017/01	280 725	280 725
46700008 - Gie mandat n°1	138 230	138 230
46700009 - Pdp mandat 2018/02		867
46700010 - Region mandat 20190450	381 255	246 898
46700011 - Region cm 20181736 cadastre solaire	89 848	89 848
46700102 - Artmur - imageen		161 964
46700103 - Artmur - solner		186 757
	1 218 090	1 852 010
<b>Produits constatés d'avance (1)</b>		
48700000 - Produits constatés d'avance	235 714	876 570
	235 714	876 570
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 292 979</b>	<b>3 911 678</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 604 103</b>	<b>5 708 501</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	78 677	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 214 303	3 911 678
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Détail du compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Ecart €	%
<b>Produits d'exploitation</b>				
Production vendue (services)				
70600000 - Formation exo	-2 879	2 879	-5 758	-200,00
70602000 - Etudes et prestation 8.5%	4 774 642	4 599 729	174 912	3,80
70603000 - Prestations mandat remunera	94 622	163 792	-69 170	-42,23
70604000 - Prestations int generale	78 713	250 849	-172 136	-68,62
70800000 - Produits des activités annexe	272	272		
	4 945 369	5 017 249	-71 880	-1,43
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 945 369</b>	<b>5 017 249</b>	<b>-71 880</b>	<b>-1,43</b>
Subventions d'exploitation				
74000200 - Subvention ademe		9 646	-9 646	-100,00
74000300 - Subvention sidelec	6 965	33 035	-26 069	-78,92
74000500 - Subvention edf	302 822	242 030	60 793	25,12
74000520 - Subvention edf - ombre		137 190	-137 190	-100,00
74000900 - Tco		4 608	-4 608	-100,00
74011000 - Asp/cui-cae	19 667	49 833	-30 166	-60,53
74100000 - Subventions asp contrats aide	7 675	21 260	-13 585	-63,90
	337 130	497 602	-160 472	-32,25
Autres produits				
75800000 - Produits divers de gestion cou	16	17	-1	-5,57
78150000 - Reprises sur provisions exploi		32 434	-32 434	-100,00
79100000 - Transferts de charges exploi		42 488	-42 488	-100,00
79100100 - Prise en charge formation	3 509		3 509	
79110000 - Avantages en nature	40 883	50 099	-9 216	-18,40
	44 408	125 037	-80 630	-64,48
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>5 326 907</b>	<b>5 639 888</b>	<b>-312 982</b>	<b>-5,55</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Autres achats & charges externes				
60400000 - Achats etudes/prestations ser	164 505	148 964	15 541	10,43
60500000 - Achats materiels, equip, travx	20 858		20 858	
60610000 - Electricite	9 910	10 022	-112	-1,12
60610100 - Eau	684	930	-247	-26,51
60612100 - Carburant srpp	38 258	44 919	-6 661	-14,83
60612200 - Carburant autre	1 237	450	787	174,85
60630000 - Fourniture entre petit equ	7 696	12 477	-4 781	-38,32
60640000 - Fournitures administratives	4 225	3 685	540	14,66
60680000 - Autres materes et fournitures	53	639	-586	-91,73
61100000 - Sous-traitance generale	10 031	7 490	2 541	33,93
61300000 - Locations	573		573	
61320000 - Location immobiliere	256 986	284 146	-27 160	-9,56
61320005 - Location archives (compros)	11 047	5 019	6 028	120,10
61350000 - Location photocopieurs	37 797	39 571	-1 774	-4,48
61351000 - Location fontaine eau	2 146	3 181	-1 035	-32,53
61352000 - Location serveur	319	762	-442	-58,07
61352200 - Location mobiliere vehicules	200 569	265 569	-64 999	-24,48
61400000 - Charges locatives et copropri	28 188	18 105	10 084	55,70
61520000 - Entr. repar. biens immob.	44 472	41 952	2 520	6,01
61551000 - Entretien&reparation vehicule	30 461	22 870	7 591	33,19
61561000 - Maintenance informatique	32 319	25 509	6 810	26,70
61562000 - Maintenance alarme	5 757	1 613	4 143	256,85

## Détail du compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Ecart €	%
61600000 - Assurance local	7 329	7 032	297	4,23
61630000 - Assurance vehicule	16 634	23 647	-7 013	-29,66
61810000 - Documentation (livres)	4 288	6 380	-2 091	-32,78
61810001 - Documentation (abt)	5 652	23 838	-18 187	-76,29
61850000 - Frais de colloque et seminaire	3 520	25 487	-21 967	-86,19
62110000 - Personnel interimaire	43 183	7 014	36 168	515,63
62260001 - Honoraires expert comptable	37 842	30 356	7 486	24,66
62260002 - Honoraires commissaire aux	17 830	14 600	3 230	22,12
62260003 - Honoraires avocats	28 628	28 078	550	1,96
62260200 - Honoraires autres	76 184	33 624	42 560	126,58
62270000 - Frais actes contentieux	629	762	-133	-17,45
62280000 - Divers	5 988		5 988	
62300000 - Publicite, publications, relatio	17 009	58 439	-41 430	-70,90
62310000 - Annonces et insertions	2 693	8 802	-6 110	-69,41
62320000 - Adplay site internet		5 828	-5 828	-100,00
62330000 - Foires et expositions	4 162	20 488	-16 326	-79,69
62340000 - Cadeaux a la clientele		9 703	-9 703	-100,00
62410000 - Transports sur achats	50	546	-496	-90,84
62500000 - Deplacements, missions, rece	8	16	-8	-52,11
62510000 - Frais de voyages deplacemen	7 266	1 964	5 302	269,99
62560207 - Indemnites kms administrateu	1 818		1 818	
62560209 - Indemnites kms salaries	7 916	535	7 381	NS
62561000 - Frais mission direction	5 887	7 916	-2 029	-25,64
62563000 - Frais mission technique	4 062	6 560	-2 498	-38,08
62570000 - Receptions	12 685	7 921	4 764	60,14
62600000 - Frais postaux et de telecomm	5 127	4 347	780	17,94
62600100 - Internet portail2 121681518		270	-270	-100,00
62600200 - Internet mrst 115470066		24	-24	-100,00
62620000 - Mobiles sfr	20 709	29 305	-8 596	-29,33
62620001 - Fixe la mare 0262 97 39 52	500	453	47	10,41
62620002 - Fixe mrst 0262 92 29 21	805	851	-46	-5,36
62620006 - Fixe portail2 0262 44 57 00	5 687	3 727	1 960	52,58
62620007 - Fixe portail2 0262 55 92 31	364	329	35	10,67
62620009 - Fixe portail2 0262 45 26 52	262	329	-67	-20,47
62620010 - Fixe portail2 0262 96 59 55	995	1 685	-691	-40,99
62620011 - Fixe savannah 0262 49 46 46	25	1 419	-1 394	-98,27
62620013 - Fixe savannah 0262 22 97 15	15	441	-426	-96,49
62620015 - Fixe mrst 02 62 37 94 68	1 054	928	126	13,62
62620016 - Fibre portail2 0262 96 55 79	1 009	748	261	34,91
62620017 - Fibre savannah 0262 44 62 2	-36	898	-934	-103,97
62620018 - Orange abt 27/01 au 26/02/20	1 023	929	95	10,20
62700000 - Frais bancaires	5 237	4 216	1 021	24,23
62810000 - Cotisation arer autre structure	16 763	7 360	9 404	127,77
	1 278 893	1 325 666	-46 773	-3,53
<b>Impôts, taxes et vers. assim.</b>				
63310000 - Formation professionnelle	12 106	19 877	-7 770	-39,09
63330000 - Formation professionnelle	29 517	28 496	1 022	3,59
63340000 - Part. a l'effort a la constructio	10 667	10 885	-218	-2,00
63350000 - Taxe apprentissage	16 119	16 448	-329	-2,00
63511000 - CFE	18 723	28 636	-9 913	-34,62
63513000 - Impot taxe ordures	2 734	3 825	-1 091	-28,53
63513100 - Impots fonciers	7 835	11 810	-3 975	-33,66
63514000 - Tvs	1 771	13 858	-12 087	-87,22
	99 472	133 834	-34 361	-25,67

## Détail du compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Ecart €	%
<b>Salaires et Traitements</b>				
64111000 - Salaires appointements	2 153 941	2 187 425	-33 484	-1,53
64120000 - Conges payes	7 218	5 543	1 675	30,22
64130000 - Primes et gratifications	176 381	178 772	-2 391	-1,34
64140000 - Avantage en nature	40 883	50 099	-9 216	-18,40
64141000 - Indem.legale de licenciement ns	17 591	71 743	-54 151	-75,48
	2 396 014	2 493 581	-97 567	-3,91
<b>Charges sociales</b>				
64510000 - Urssaf	547 560	565 790	-18 230	-3,22
64532000 - Cot. caisse retraite salaries	152 074	168 214	-16 141	-9,60
64533000 - Cot. prevoyance	43 364	39 003	4 362	11,18
64540000 - Cot. pole emploi	88 261	90 761	-2 500	-2,75
64550000 - Charges soc sur provisions	4 614	-3 544	8 158	-230,17
64580000 - Contribution adesatt	474	484	-10	-1,98
64710000 - Tickets restaurants	44 141	51 618	-7 477	-14,49
64740000 - Verst autres oeuvres sociales	18 255	18 625	-370	-1,99
64750000 - Cotisations intermetra	5 765	6 143	-378	-6,15
64800000 - Autres charges du personnel	35 219	34 545	674	1,95
	939 726	971 638	-31 912	-3,28
<b>Amortissements et provisions</b>				
68112000 - Dot/amort. immob. corporelles	59 931	69 015	-9 084	-13,16
68150000 - Prov pr risque et ch. d expl.	363 764	48 556	315 208	649,16
	423 695	117 571	306 124	260,37
<b>Autres charges</b>				
65100000 - Redevances /concessions, br	35 391	16 237	19 154	117,97
65300000 - Jetons de présence	1 200		1 200	
65800000 - Charges de gestion courante	202	20	182	928,44
	36 793	16 257	20 536	126,33
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>5 174 593</b>	<b>5 058 546</b>	<b>116 047</b>	<b>2,29</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>152 314</b>	<b>581 342</b>	<b>-429 028</b>	<b>-73,80</b>
<b>Produits financiers</b>				
76800000 - Autres produits financiers		70	-70	-100,00
		70	-70	-100,00
<b>Charges financières</b>				
66116000 - Interet emprunts dettes etab c	1 095		1 095	
66150000 - Interets des comptes courants		1 700	-1 700	-100,00
66800000 - Frais dailly	1 950	6 282	-4 332	-68,96
	3 045	7 982	-4 937	-61,85
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 045</b>	<b>-7 912</b>	<b>4 868</b>	<b>-61,52</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>149 269</b>	<b>573 430</b>	<b>-424 161</b>	<b>-73,97</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
77180000 - Autres produits exceptionnel	12 290	7 350	4 940	67,21
	12 290	7 350	4 940	67,21
<b>Charges exceptionnelles</b>				
67120000 - Penalites amendes fiscales et		94	-94	-100,00
67180000 - Autres charges exceptionnelle	5 672	20 664	-14 992	-72,55
68710000 - Dotation exceptionnelle exercic	5 350		5 350	
	11 023	20 758	-9 736	-46,90

## Détail du compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Ecart €	%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 268	-13 408	14 676	-109,46
BENEFICE OU PERTE	150 537	560 022	-409 485	-73,12

PROJET





## Documents Fiscaux

PROJET



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2024**

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU	
SIRET	7 9 5 0 6 4 6 5 8 0 0 0 1 1
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
1 Rue Galabé BAT A QUART AFFAIRE TAMARIN PORTAIL 97424 SAINT LEU	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses <input type="checkbox"/>	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)			
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	0	0
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies
<b>3 Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>
	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.	

H COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE 100

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire : .....			
- du comptable : SASU_HDM_SUD			
77 rue Luc Lorian 97851 ST PIERRE CEDEX		Tél : +262 618 702	
- du conseil : .....			
Tél : .....			
- du CGA ou du viseur conventionné : .....			
Tél : .....			
- N° d'agrément : <input type="text"/>			

Cegid Group

**G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4**

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

PROJET

### I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>				<b>Total (a à h)</b>

### J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

### K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

### M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		1 Rue Galabé 97424 SAINT LEU		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		7 9 5 0 6 4 6 5 8 0 0 0 1 1		Néant		*		
				Exercice N clos le,		31/12/2023		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	27 130	AG	27 130		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	969	AQ	922	46	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 492	AS	6 166	325	
		Autres immobilisations corporelles	AT	515 813	AU	353 056	162 756	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	49 819	BI		49 819	
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	600 225	BK	387 276	212 948	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	22 060	BW		22 060	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 501 500	BY		1 501 500	
		Autres créances (3)	BZ	842 387	CA		842 387	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	2 002 672	CG		2 002 672		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 533	CI		22 533		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	4 391 154	CK		4 391 154		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	4 991 379	IA	387 276	4 604 102		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 993 967 ...)	DA	993 967	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	33 919	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	644 466	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	150 537	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 822 890
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		<b>TOTAL (II)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	488 232	
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	488 232
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	97 023	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	155 269	
	Dettes fiscales et sociales	DY	586 882	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 218 090	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	235 714	
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 292 979
	Écarts de conversion passif*		<b>(V)</b>	ED
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 604 102
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 214 302		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU

Néant  \*

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	4 945 369	FH	FI	4 945 369	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 945 369	FK	FL	4 945 369	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	337 129	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	44 391	
	Autres produits (1) (11)				FQ	15	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	5 326 906
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 278 892	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	99 472	
	Salaires et traitements*				FY	2 396 013	
	Charges sociales (10)				FZ	939 725	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS ) - dotations aux provisions*				GA	59 931
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	363 763	
Autres charges (12)				GE	36 792		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	5 174 592	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	152 314	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 044	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	3 044	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	( 3 044 )	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	149 269	



Désignation de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DUNéant  \*

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 290	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	12 290	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 672	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	5 350	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	11 022	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	1 267	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	5 339 196	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	5 188 659	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	150 537	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	44 391	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	35 390		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 672			
Dotation exceptionnelle exercice	5 350			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 290		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU Néant  \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	27 130	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP	91 773	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS	6 492	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	26 791	KW	KX
		Matériel de transport*			KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	361 456	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	486 514	LO	LP	163 180
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
Autres participations			8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés			1P		1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	70 489	1U	1V	49 442	
TOTAL IV			1Q	70 489	1R	1S	49 442	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	584 134	0H	0J	212 622	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou prises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0	D0	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	LW	1X			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	90 804	MH	969	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	6 492	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	11 165	MN	123 917	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	24 449	MT	391 896	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG	126 419	NH	523 275	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U	M7		0W		
	Autres participations			I0		0X	0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	70 112	2F	49 819	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ	70 112	NK	49 819	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	196 532	0L	600 225	0M		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DUNéant  \***CADRE A** **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	27 130	PF	PG	PH 27 130
<b>TOTAL I</b>	<b>RK</b>	<b>27 130</b>	<b>RM</b>	<b>RN</b>	<b>RO 27 130</b>
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV 79 538	PW 12 188	PX 90 804	PY 922
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	5 225	QA 940	QB	QC 6 166
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD 17 945	QE 11 997	QF 11 165	QG 18 777
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 318 573	QM 40 155	QN 24 449	QO 334 279
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
<b>TOTAL II</b>	<b>QU</b>	<b>421 284</b>	<b>QV 65 281</b>	<b>QW 126 419</b>	<b>QX 360 146</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>ØN</b>	<b>448 414</b>	<b>ØP 65 281</b>	<b>ØQ 126 419</b>	<b>ØR 387 276</b>

**CADRE B** **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>	<b>SD</b>	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>	<b>X8</b>	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL III</b>	<b>NL</b>			<b>NM</b>			<b>NO</b>	
<b>Total général (I+II+III)</b>	<b>NP</b>	<b>NQ</b>	<b>NR</b>	<b>NS</b>	<b>NT</b>	<b>NU</b>	<b>NV</b>	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	<b>NW</b>	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		<b>NY</b>	Total général non ventilé (NW-NY)		<b>NZ</b>	

**CADRE C**

<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Désignation de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DUNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	124 469	5W	363 763	5X	488 232
<b>TOTAL II</b>	5Z	124 469	TV	363 763	TW	TX	488 232
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	124 469	UB	363 763	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	363 763	UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM			UN			
	Prêts (1) (2)		UP	UR			US			
	Autres immobilisations financières		UT	UV	49 819		UW	49 819		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA							
	Autres créances clients		UX		1 501 500		1 501 500			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI							
	Personnel et comptes rattachés		UY		859		859			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		22 097		22 097			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB		14 355		14 355		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN		117		117		
		Divers		VP						
	Groupe et associés (2)		VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		804 956		804 956			
	Charges constatées d'avance		VS		22 533		22 533			
	<b>TOTAUX</b>			VT		2 416 239	VU	2 366 420	VV	49 819
RENVOIS	(1)	Montant des	VD							
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				1		2		3		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG							
	à plus d'1 an à l'origine		VH		97 023		18 346		78 676	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		155 269		155 269				
Personnel et comptes rattachés		8C		165 657		165 657				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		269 406		269 406				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		109 444		109 444			
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		42 373		42 373			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J								
Groupe et associés (2)		VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		1 218 090		1 218 090				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2								
Produits constatés d'avance		8L		235 714		235 714				
<b>TOTAUX</b>			VY		2 292 979	VZ	2 214 302		78 676	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		143 315	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET D'UN Néant  Exercice N, clos le : 31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	150 537
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 771
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					

Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI L7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	WN
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage Y3

**TOTAL I** WR 152 308

**II. DÉDUCTIONS** PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. \* WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III) WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WV
				WH
				WP
				WW
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I6
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX		

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer\*. ZY

Majoration d'amortissement\* XD

Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	Q7	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC\* (entreprises à l'IS) XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	XG
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD			

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage Y2

**III. RÉSULTAT FISCAL** TOTAL II XH

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) XI 152 308 déficit (II moins I) XJ

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)\* ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)\* XL 152 308

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO) XN XO

Désignation de l'entreprise SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DUNéant \***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	<b>K4</b>	2 473 918
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	<b>K5</b>	152 308
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)	<b>K6</b>	2 321 610
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	<b>YJ</b>	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	<b>YK</b>	2 321 610

**II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	<b>ZT</b>	212 189
---	-----------	---------

**III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1<sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI \***ZV****ZW**

Provisions pour risques et charges \*

**8X****8Y****8Z****9A****9B****9C**

Provisions pour dépréciation \*

**9D****9E****9F****9G****9H****9J**

Charges à payer

**9K****9L****9M****9N****9P****9R****9S****9T**TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)  
à reporter au tableau 2058-A :**YN****YO**↓  
ligne WI↓  
ligne WU**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

*	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	118 364	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB	33 919		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	560 021		- Autres réserves		ZD				
	Prélèvements sur les réserves			0E			Dividendes		ZE				
							Autres répartitions		ZF				
	<b>TOTAL I</b>			0F	678 386		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	644 466			
										<b>TOTAL II</b>		ZH	678 386
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>											Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7						YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance									YT	195 393		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8						XQ	537 626		
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	43 182		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	167 101		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	16 763					ST	335 588		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	1 278 892		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	18 723		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS						9Z	80 749		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	99 472		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	401 226		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	81 660		
DIVERS	- Montant brut des salaires *									0B	2 370 735		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU

Néant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col ❻ = ❷+❸-❹-❺ ❻
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	À 15 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PROJET

Désignation de l'entreprise : SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU Néant \*

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois 12

## DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	60
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

## CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	4 945 369
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>4 945 369</b>

<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	15
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	337 129
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	44 391
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>381 537</b>

<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	ON	247 424
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	522 030
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	36 792
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>806 247</b>

<b>IV Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 4 520 658

<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	4 520 658

## Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

7 9 5 0 6 4 6 5 8 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU

ADRESSE (voie)

1 Rue Galabé

CODE POSTAL

97424

VILLE

SAINT LEU

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

21

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

37 392

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

DIV

Dénomination

CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

N° SIREN (si société établie en France)

239740012

% de détention

82.90

Nb de parts ou actions

31 000

Adresse :

N°

Voie

AVENUE RENE CASSIN

Code Postal

97490

Commune

ST DENIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant [X] \*

N° de dépôt

[ ]

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 7 9 5 0 6 4 6 5 8 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SPL ENERGIES REUNION AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU

ADRESSE (voie) 1 Rue Galabé

CODE POSTAL 97424 VILLE SAINT LEU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Table with 10 rows for subsidiaries. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032